

BULLETIN MUNICIPAL 2018

VILLE DE CHORGES





Données transmises en Mairie au 16/11/17

## SOMMAIRE

Etat civil .....p.3-4

Vie communale .....p.5-10

Tourisme .....p.11

Travaux.....p.12-15

Culture et patrimoine .....p.16-17

Internet .....p.18

Jeunesse et Action sociale.....p.19

Intercommunalité .....p.20-21

Evénements / Animations .....p.22-23

+ programme saison culturelle 2018  
«Tous en culture» livré avec ce bulletin.

## Voeux du Maire



Une nouvelle année commence et permettez moi de vous présenter au nom du Conseil Municipal mes **meilleurs vœux pour 2018.**

L'année 2017 a été importante avec la mise en place du **Schéma Départemental de Coopération Intercommunal et la création de la nouvelle Communauté de Communes de Serre Ponçon (CCSP).**

**Les représentants du Conseil Municipal au Conseil Communautaire de la CCSP participent activement afin que notre commune trouve sa place dans cette nouvelle organisation de notre territoire.** La mise en réseau des bibliothèques, médiathèques avec le fond de concours qui nous a été attribué pour son financement, l'aide financière pour l'organisation de la journée de la mobilité ainsi que pour le tracé du sentier reliant Chorges à la Baie St Michel et la création de l'**office de tourisme Intercommunal (OTI)** en sont quelques exemples.

Courant 2018, ce sera la mise en place d'**une antenne de la MSAP (Maison de Services au Public) dans le bâtiment de l'ancienne école.** Ce sera également les compétences assainissement et la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations qui deviennent obligatoires. **Les aménagements d'entrée de ville et la médiathèque seront les deux réalisations importantes de l'année 2018.** Accueil et culture sont deux éléments que nous avons voulu mettre en avant.

Cette dynamique ne nous fait pas oublier les difficultés engendrées par la baisse des dotations. De même **la diminution des financements traditionnels pour nos projets nous incite à la prudence.** Les efforts pour maîtriser les frais de gestion sont constants. Malgré cela **l'attractivité de notre commune génère une activité urbanistique soutenue.** Nous allons continuer à créer et aménager des liaisons douces permettant de relier les quartiers au centre ville.

Nous travaillons également sur les projets futurs : **Restauration de l'église et équipements sportifs.**

Je remercie l'ensemble de l'équipe municipale élus et agents pour leur travail et leur investissement au service de notre collectivité. Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

**Christian DURAND**  
Maire de Chorges

### Naissances 2017

Janvier  
4 MICHEL Clara  
22 ESPITALLIER Thomas  
26 HAEFFELIN Léa

Février  
13 GONZALEZ Eliott

Avril  
10 VANNESTE Jeanne  
17 ROUISON Cassie

Mai  
1 FRIBOULET Marius  
7 NAVARRO Evan  
10 ALLEMAND Naël  
10 ALLEMAND Noham

Juin  
9 DREVET Jessie

Juillet  
22 BOUSREZ Billie  
23 FRÉROT Anthony  
31 GERMANO Shani

Août  
17 BOUBET Milane

Septembre  
7 TARY Coline  
30 BERNARD Elina

Octobre  
5 BEAULT Mathilde

Novembre  
5 ASTRION Louane

### Décès 2017

Janvier  
21 TORTEZ Philippe

Mars  
25 CANONNE Jacques  
25 GAUDY Jean-Pierre  
25 LUSSIGNOL Armand  
25 PEIX Max

Avril  
11 DUCLA Christiane  
26 VIOLLE Maurice  
30 SAUNIER Marie-Rose

Mai  
21 PAUPE Bernard

Juin  
1 CHAMPSAUR Paul  
8 LEAUTIER Pilar

Juillet  
25 VANDAELE Jean-Claude

Août  
21 SANCHEZ Christiane  
29 ARRAGON-BRISFERT Frank

Septembre  
10 LÉLU Georges  
11 CANONNE Paul

Octobre  
6 BIGNONI Henri  
27 FÉRIEL René

Novembre  
6 BOUDOT Marie  
16 DURAND Emile

### Mariages 2017

29 avril  
WOLOTKA Philippe  
& DESCOMBES Nathalie

12 mai  
VINCENT Patrick  
& FAURE Michelle

26 mai  
ROSENBERGER Patrick  
& PETIT Véronique

24 juin  
TRIOLET Christophe  
& ROUISON Olivia

24 juin  
VAUDORNE Damien  
& LEYDET Marie-Ange

1 juillet  
BONJOUR Amaury  
& ESMIEU Sarah

26 août  
ROUX Romain  
& CATTIN Marie

16 septembre  
VIAL Boris  
& EMERY Camille

30 septembre  
DI-VUOLO André  
& TROUILLET Justine

#### Directeur de la publication

Christian DURAND

#### Rédaction, conception, mise en page

Service communication (Julie ASTIER), agents communaux et le conseil municipal

#### Crédits photos

Francis LAURENT, Christian MERENTIER, Freepik

#### Impression

Imprimerie des Alpes

# ↳ Etat Civil

## Carte Nationale d'Identite / Passeport



Sur RDV 04 92 50 60 30  
Délai d'obtention : environ 3 semaines.

### CARTE D'IDENTITÉ

(gratuite)  
Préparer la demande

#### - Sur internet

Possibilité de faire une pré-demande en ligne : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>, et voir la liste des pièces à fournir.

#### - En mairie

Retirer la demande CERFA à remplir et la liste des pièces à fournir.

Prendre RDV en mairie pour faire le dossier ; toutes les personnes concernées doivent être présentes, les mineurs accompagnés obligatoirement d'un responsable légal.

CNI gratuite valable 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs.

### PASSEPORT :

17 euros pour les moins de 15 ans  
42 euros pour les 15 / 18 ans  
86 euros pour les adultes

## Pacte civil de solidarité (Pacs)

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

### DERNIÈRES ACTUALITÉS

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).



[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144)

# ↳ Vie communale

## Ateliers PLU



### PLAN LOCAL D'URBANISME : Concertation citoyenne autour d'ateliers thématiques

Dans le cadre de la concertation sur la révision de son Plan Local d'Urbanisme, la commune de Charges a sollicité l'avis des habitants à travers un questionnaire diffusé cet été.

Quarante quatre personnes y ont répondu, et une vingtaine a participé aux deux ateliers thématiques proposés le 18 septembre par la municipalité.

A cette occasion les habitants ont pu échanger avec les élus, le bureau d'études EURECAT mandaté pour la révision du PLU, accompagné des architectes et paysagistes conseils de l'Etat.

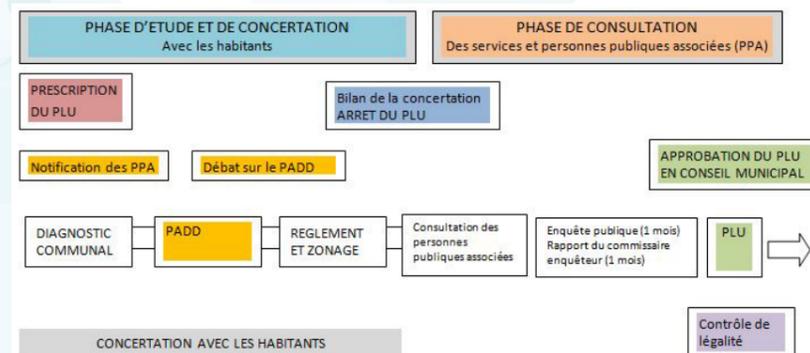
Des groupes de travail se sont organisés autour des questions liées aux déplacements, aux équipements et espaces publics.

Chacun a pu s'exprimer sur les voies routières ou piétonnes, les places qui mériteraient d'être « remodelées », les usages et l'intérêt porté à certains de ces lieux. L'accent a été mis sur l'importance des liaisons piétonnes entre quartiers, des espaces de loisirs et de respiration mais aussi sur les problématiques de stationnement et de circulation à la fois en centre ville et dans les lotissements.

En deuxième partie de soirée, les participants se sont penchés sur les questions de densité et de forme urbaine. Epargner l'espace agricole et naturel passe aussi par une meilleure maîtrise de l'étalement urbain. Cet atelier a permis d'appréhender plusieurs formes urbaines possibles pour traduire la même densité. Densifier ne veut pas dire « entasser », des solutions nouvelles, alternatives sont possibles pour habiter la ville autrement (des exemples de constructions denses sur Charges ont été examinés).

Cette rencontre qui avait pour but d'informer et consulter la population a permis de mener une réflexion collective et partagée.

La commune tient à ce que le PLU puisse être la traduction des besoins, attentes, projets de l'ensemble de la collectivité qui dispose à cet effet d'outils d'aménagement adaptés (le zonage, le règlement, les emplacements réservés, les orientations d'aménagement programmées...).



Le PADD a été présenté en réunion publique le 19 janvier 2017. La commune travaille actuellement sur le règlement et le zonage en concertation avec les habitants. L'arrêt du PLU est envisagé pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2018, ce qui emmènera la période d'enquête publique vers juin/juillet 2018 avec une approbation pour l'automne 2018.



## Zoom sur la Restauration



La restauration collective rassemble les valeurs de convivialité, de plaisir et de bonne santé qui s'acquièrent dès le plus jeune âge. L'alimentation attise une crainte toujours croissante en rapport à la prévalence du surpoids et de l'obésité en France.

La restauration collective est par ailleurs un levier intéressant pour développer, structurer et valoriser les filières d'approvisionnement en produits locaux et/ou issus de l'Agriculture Biologique.

Les enfants ne se rendent plus seulement à la cantine mais véritablement dans un **restaurant scolaire**, à visée **éducative**, de par le modèle des menus confectionnés et l'accompagnement assuré. Celui-ci a d'ailleurs été repensé à Chorges afin d'apporter davantage de repères et de renforcer les liens entre les enfants et le personnel de service et d'accompagnement.



La cuisine centrale, située à la BNPA, produit l'ensemble des repas suivants :

### ■ Restauration scolaire de Chorges

215 repas par jour

### ■ Restauration scolaire de Montgardin

28 repas/jour

### ■ Portage de repas à domicile

27 repas/jour, 7 jours sur 7

### ■ Eterlou de 40 à 63 repas/jour en périodes de vacances scolaires

### ■ BNPA jusqu'à 160 repas par jour (+ petits déjeuners), 7 jours sur 7.

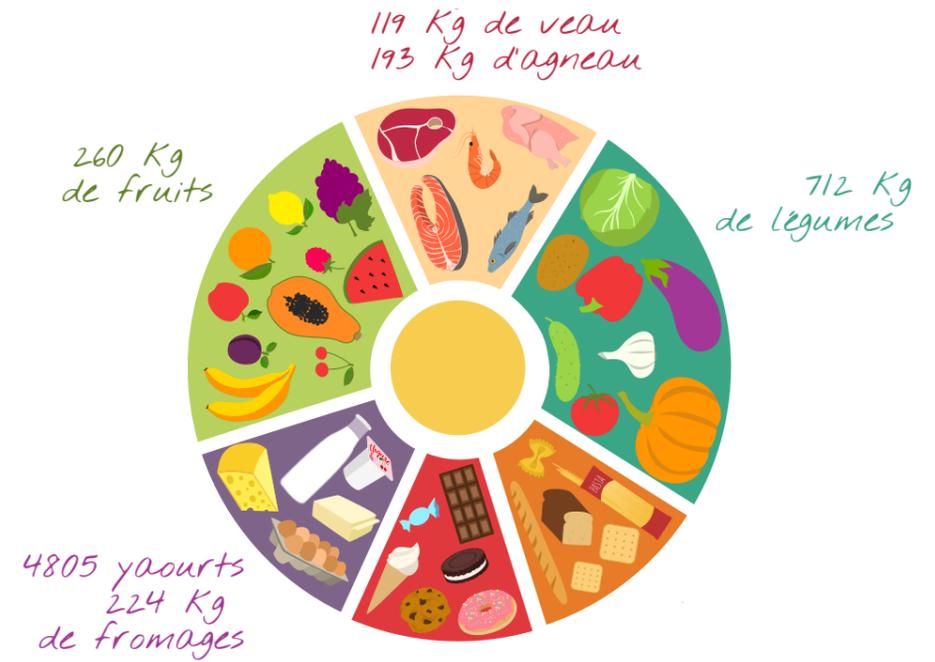
La dernière inspection des services vétérinaires (DDSCPP) a classé le **service restauration en catégorie A « très satisfaisant »** en matière d'hygiène. Les résultats sont consultables à l'adresse suivante : [www.alim-confiance.gouv.fr](http://www.alim-confiance.gouv.fr)

Depuis Mars 2017, en accord avec la volonté de l'équipe municipale, **les produits locaux et/ou issus de l'Agriculture Biologique ont été introduits du fait notamment d'un apport budgétaire supplémentaire.**

Ainsi, en 7 mois, **le partenariat avec l'association Echanges Paysans a permis l'introduction des produits locaux suivants (Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence)**



**20%**  
en valeur  
du total



Auxquels s'ajoutent 1065 kg de fruits et légumes produits dans les autres départements de la région PACA.

- Diététicien responsable restauration
- Agent portage repas
- Cuisiniers
- Agents de service accompagnement



## Les jardins familiaux



Il y a maintenant 2 ans, la commune de Chorges lançait un programme de jardins familiaux.

Devant le succès grandissant de cette initiative, il est prévu, pour cette année que la surface aménagée soit agrandie.

Des travaux de drainage sont actuellement en cours, pour assainir le terrain et permettre ainsi la mise à disposition de nouvelles parcelles.

## Reconnaissance catastrophe naturelle

Le 21 juin dernier, dans les Hautes-Alpes ; de nombreuses inondations après un orage de grêle impressionnant, particulièrement sur la commune de Chorges. De nombreux locaux ont été inondés et des moyens importants ont été déployés par les sapeurs-pompiers de Chorges, de Savines-le-Lac, Embrun et Gap.

Un arrêté datant du 24 octobre 2017 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle lors des inondations et coulées de boue du 21 juin 2017, sur la commune de Chorges à ouvert le droit à une indemnisation des victimes.



## Bornes de recharges de véhicules électriques



**INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)**  
Ce service vise à répondre en priorité aux besoins des utilisateurs :  
**HABITANTS DU DÉPARTEMENT / TOURISTES EN SÉJOUR DANS LE 05 / USAGERS EN FIN D'AUTONOMIE**

**IRVE**  
(Voir carte ci-contre)

Le SYME 05 (Syndicat Mixte d'électricité du 05) a installé 3 bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la commune :

■ IRVE sur le **parking de la place du Grand Logis** charge jusqu'à 22KW.

■ IRVE sur le **parking sous les écoles** charge jusqu'à 22KW.

■ IRVE à **RECHARGE RAPIDE**, charge plus de 22KW, sur le **parking communal au bout du parking d'Intermarché**

**Le tarif de la recharge** (voir ci-contre), quelle que soit la durée : paiement par carte abonnement ou carte bleue.



**UTILISATEUR ABONNÉ :** Coût unitaire à la charge :

Coût de l'abonnement pour les particuliers : 12 € TTC / an  
Abonnement annuel professionnels : 12 € TTC par badge  
Accès à l'ensemble des services : réservation, mémorisation des favoris, suivi de facturation, SMS, ...

Accélérée : 2,40 € TTC  
Rapide : 3,60 € TTC

**UTILISATEUR ANONYME :** Coût unitaire à la charge :

Pas de coût d'abonnement.  
Accès restreint aux services : pour un usage occasionnel, sans identification préalable, via smartphone ou CB sans contact

Accélérée : 4,80 € TTC  
Rapide : 6 € TTC

## Dons du sang

Sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012.

**Vous voulez savoir si vous êtes éligible au don de sang, un questionnaire en ligne peut vous renseigner :**  
<https://dondesang.efs.sante.fr/test-aptitude-au-don>

Retrouvez ci-dessous les dates des prochaines collectes de sang pour l'**année 2018 (Salle des Fêtes de Chorges)** :

Jour	Date	Collecte	Horaires
Mardi	16/01	Soir	16h à 19h30
Jeudi	15/03	Matin	08h à 12h30
Mardi	17/04	Matin	08h à 12h30
Mardi	05/06	Matin	08h à 12h30
Jeudi	19/07	Soir	16h à 19h30
Mardi	28/08	Matin	08h à 12h30
Mardi	09/10	Matin	08h à 12h30
Jeudi	22/11	Soir	16h à 19h30

**Le don de sang, indispensable pour certains malades.**  
Un grand merci à tous pour votre générosité et votre solidarité !



## Respecter la propreté



**Le ramassage des déjections par les propriétaires de chiens est obligatoire.** Les animaux doivent être tenus en laisse.

La divagation de chiens est verbalisable. Ceux classés dangereux doivent porter une muselière. Les propriétaires de chiens classés en catégorie «chien dangereux» doivent procéder à la déclaration du lieu de résidence des chiens auprès du poste de Police Municipale.

Pour réduire les nuisances et faciliter le ramassage des déjections canines par leurs propriétaires, la **municipalité a installé des toilettes canines** comme suit :

- Office de Tourisme
- Rue de l'Eglise (à gauche de celle-ci)
- Aire de camping car (Place du Champs de Foire)
- Route du Fein (niveau de l'école maternelle)
- Grand logis (Côté de la croix)

**Modifié par Décret n°2010-671 du 18 juin 2010 - art. 4 Article R. 635-8, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (35 euros) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections...**

# ↳ Vie communale

## Service d'astreinte Veolia

En cas de fuite ou de problème de conduite d'eau, en dehors des horaires d'ouverture de votre Mairie, merci de contacter le service d'astreinte VEOLIA 24h/24 et 7j/7 au **06 09 88 21 41**.



## La commune recycle !



La commune de Chorges s'engage dans l'**action de transition énergétique pour la croissance verte** menée en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et EDF.

De ce fait, la commune s'investit dans la **distribution d'ampoules LED, et ce, dans un but écologique**. Le bénéfice environnemental est total car les ampoules en fin de vie, seront collectées à l'accueil de la mairie et recyclées.\*

\*Voir conditions en mairie.

## Pensez au recensement militaire !

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie. Le recensement permet à l'organisme chargé du Service National de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Venez à la mairie muni de la CNI (Carte Nationale d'Identité) de l'enfant et de votre livret de famille. Une **attestation de recensement vous sera délivrée**.



## Recensement de la population



Le recensement de la population en France permet d'établir le nombre d'habitants légal de chaque commune française.

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

La commune va effectuer à la demande de l'INSEE, le recensement général de la population **du 18 janvier 2018 au 17 février 2018**.

# ↳ Tourisme

## Label Villages Etapes



La commune s'est engagée avec le soutien des commerçants et prestataires de Charges dans un candidature pour obtenir le label «Villages Etapes».

Ce Label permettra si elle l'obtient, de rendre plus visible pour les usagers de la N94, l'offre de commerces et de services du centre-bourg.

Label attribué par le Ministère de la Transition Ecologique et Energétique, la réponse sera connue courant printemps 2018.

### SE FAIRE REMARQUER

Si la commune est retenue, les panneaux «Villages Etapes» seront implantés à différentes distances dans les 2 sens de circulation sur la RN 94. **A l'image des aires de services sur les**



autoroutes, un Village Etape propose aux voyageurs une halte en toute tranquillité dans un cadre agréable ainsi qu'une offre de services répondant à leurs besoins. Situé à moins de 5 km ou 5 mn d'un grand axe routier, un Village Etape ne doit pas dépasser 5000 habitants et s'attache à conserver son caractère de village.

## BNPA et Camping Baie st-Michel

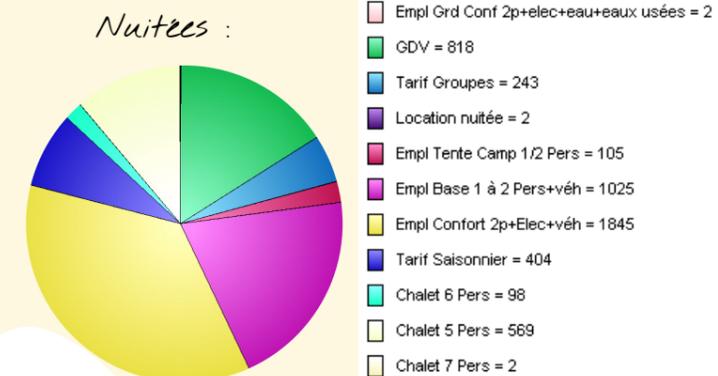
La BNPA (Base Nautique de Plein Air) a accueilli cet été au sein de son école de voile labellisée environ 600 stagiaires, dont 300 enfants de l'UCPA, résidant dans l'établissement à la semaine.

Tout ce petit monde a pratiqué la voile dans une ambiance estivale sur CATAMARAN, PLANCHE À VOILE ou encore PADDLE. **L'école a accueilli également 250 personnes.**

Pour des séances ponctuelles d'initiation ou encore de location sur les supports catamaran et planche à voile.

Durant les mois de mai, juin et septembre, les classes de primaires ou de collèges de Chorges, Gap, Valence, Die, Neffes... ont effectué leur cycle de voile scolaire.

■ Au camping, la saison a été satisfaisante, avec un total de 10 368 nuitées.



## INFOS



FFVOILE a attribué à l'école de voile de la Baie Saint-Michel, le prix de **TOP CLUB 2017 QUALITÉ / ACCUEIL / VOILE** lors du Salon Nautique à Paris.

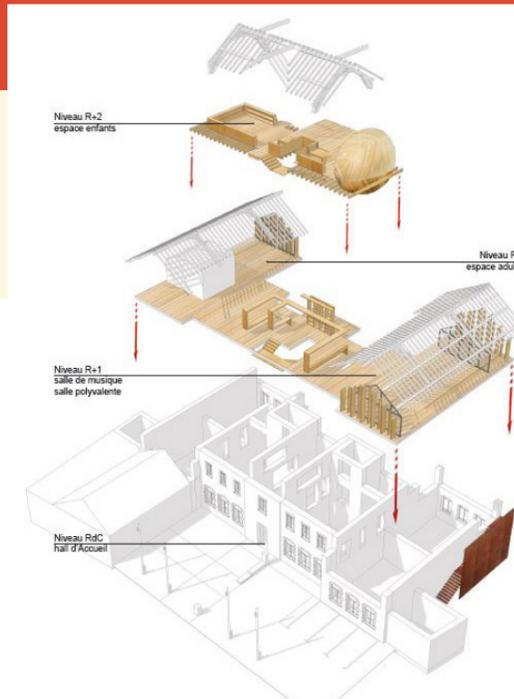


## Mediathèque : Les travaux avancent !



l'accès au bâtiment. A noter que la qualité environnementale et bioclimatique de l'ensemble de ce projet **a été récompensé par l'obtention de la reconnaissance Bâtiment Durable Méditerranéen niveau Or pour la phase Conception.**

Le montant prévisionnel des travaux est de **956 031 € HT, financés en grande partie par L'Etat (DRAC), la Région PACA, la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, le Conseil Départemental.**



Suite à une longue consultation des entreprises, les travaux d'aménagement de la médiathèque dans le bâtiment de l'ancienne école ont pu démarrer en juillet 2017. Afin de ne pas faire peser la charge financière sur une seule année, il a été décidé de répartir les investissements sur deux exercices budgétaires et donc d'étaler les travaux sur les années 2017 et 2018. Ainsi, 4 lots ont été lancés en 2017, les 7 autres étant prévus début 2018

## Entrée de la ville de Chorges

Les travaux d'aménagement du parvis de la gare et des abords du giratoire bientôt achevés !



Cette première phase de 2017 consiste essentiellement à réaliser des travaux sur la structure, à savoir **rehausser les 2 ailes Nord et Sud du bâtiment afin de gagner des surfaces supplémentaires.** Pour ceci, les toitures sont démontées puis remontées, et des planchers doivent être repris ou créés.

**Ce chantier est complexe, du fait d'une part de l'ancienneté du bâtiment existant, mais d'autre part de la volonté de la commune à préserver la qualité de ce patrimoine à forte valeur identitaire pour les Caturiges.** Ainsi, le choix a été fait de conserver, dans la mesure du possible, certains éléments de l'ancien bâtiment.

L'année 2018 prévoit la réalisation des aménagements intérieurs de la médiathèque, à savoir la création des différents espaces : consultation et de lecture, multimédia, kiosque citoyen, salle polyvalente, locaux techniques...

Le mobilier sera également posé. **Une grande originalité du projet est la création d'un cocon en bois suspendu entre les niveaux 1 et 2, qui accueillera l'heure du Conte pour les plus jeunes.**

Les pièces du rez-de-chaussée ne subiront quasiment aucune modification. **Cependant, les activités occupant le rez-de-chaussée du bâtiment ont dû être provisoirement déplacées pour la durée du chantier :** le centre de loisirs et la garderie de l'Eterlou ont déménagé dans les locaux du groupe scolaire, le club Age d'Or s'est installé dans la salle St Pierre, les permanences des différents services accueillies dans différents locaux municipaux...

L'aménagement extérieur d'un nouveau parvis coté rue permettra aux piétons de déambuler dans un espace agréable et convivial, agrémenté d'une œuvre d'art commandée pour la circonstance et destinée à mettre en valeur



Après la réalisation par la DIRMED du nouveau giratoire sur la RN94, **la commune poursuit sa politique d'amélioration de l'entrée de ville Ouest.**

Outre leur qualité paysagère, ces aménagements permettront d'offrir un **accueil de qualité aux visiteurs et d'améliorer pour tous les usagers, les liaisons entre les abords de la gare et le centre-village (accessibilité, sécurité, visibilité).**

Les travaux ont été répartis sur les années 2017 et 2018. En 2017, la majorité des aménagements ont été réalisés : **voiries, parkings, chemins piétons, préparation des espaces verts.**



**Le parking coté gare** permet le stationnement d'une cinquantaine de véhicules, et des emplacements sont réservés aux motos. Ce parking est par contre interdit aux poids lourds. Pour les cyclistes, un abri Vélos est prévu à coté de la gare.

**Au premier trimestre 2018, la pose du mobilier urbain sera finalisée** ainsi que les plantations des espaces verts dès que les conditions climatiques le permettront.

D'un montant de **596 536 € HT, ces travaux ont bénéficié des soutiens financiers de l'Etat, la Région PACA, le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, et de RTE.**



## Travaux en cours et projets

Les projets abordés sont dits de «grands investissements». Les débats et échanges autour de ces projets ont pour objectifs de prioriser les investissements en fonction des besoins des Caturiges et de travailler sur les plans de financement. Ce sont des réalisations à moyen et long terme.

### LES TRAVAUX EN COURS DE REALISATION EN 2018 :

■ **Finalisation de l'aménagement d'entrée de ville**

■ **Finalisation et mise en service de la médiathèque**

■ **Mise en place du plan de financement et finalisation du projet de restauration de l'église St Victor pour les travaux en 2019.**

### PROJETS FUTURS :

#### LE RESTAURANT SCOLAIRE ET LA CUISINE CENTRALE

Le **restaurant scolaire** est de construction récente (2010) conçu pour accueillir 150 enfants. Victime de son succès c'est plus de 200 repas qui sont servis chaque jour en 2 services.

Ceci complique le travail des encadrants et pénalise une partie des enfants du fait de l'attente pour le repas.

D'autre part, il est indispensable de travailler et d'envisager des techniques acoustiques permettant de **limiter le bruit dans la salle de restaurant.**

**Les repas servis aux enfants sont fabriqués par la cuisine centrale se trouvant dans les locaux de la BNPA à la baie St Michel.**

Cet espace qui est aux normes a été réalisé il y a 11 ans. **A l'origine, la cuisine centrale était dimensionnée pour 130 à 150 repas quotidiens.**

Aujourd'hui entre **les repas pour les restaurants scolaires de Charges et Montgardin, ceux réalisés pour le portage des repas aux personnes âgées et ceux des groupes hébergés à la BNPA la cuisine assume entre 300 et 400 repas par jour toute l'année.**

Les conditions de travail des agents sont actuellement contraignantes, à cause de l'agencement exigu du bâtiment.

#### La commission réfléchit à deux possibilités :

- **Agrandir le restaurant scolaire** en utilisant le terrain acheté cette année et continuer le fonctionnement de la cuisine centrale tel qu'il est actuellement.

- **S'orienter vers la construction d'un nouveau complexe réunissant la cuisine et le restaurant scolaire.**

#### RÉALISATION DE COMPLEXES MULTISPORTS

Les projets sportifs sont conditionnés par la vente du terrain occupé par l'actuel stade de football. Le développement de ces complexes est en réflexion. Ils feront l'objet de concertation et recherche de subventions.

La réflexion est orientée sur deux types d'équipement :

#### - Un complexe sportif extérieur

**La commune a acquis pour cet usage des terrains (2ha) derrière la voie ferrée.** Afin de conserver les subventions octroyées par La Région, nous avons l'obligation d'élaborer un projet dans les trois ans. Cette zone convient pour aménager des équipements sportifs du type : tennis, basket-ball, stade de football, skate parc et piste d'athlétisme.

#### - Salle d'activités multisports

En effet il est important de pouvoir **offrir aux Caturiges et surtout à nos jeunes la possibilité de pratiquer des activités sportives dans un espace couvert fonctionnel toute l'année.**



Image d'illustration

### Questionnaire

En sachant que ce complexe multisports devra être réalisé en plusieurs tranches, pour vous, Caturiges, **classez de 1 à 6 par ordre de préférence les terrains de sports cités, ci-dessous, merci de vos réponses :**

BASKET-BALL  
 TENNIS

HAND-BALL  
 SKATE PARK

VOLLEY-BALL  
 FOOTBALL

~~~~~  
Bulletin à déposer en mairie,

ou à remplir sur le site internet de la mairie :

[www.mairie-charges.fr](http://www.mairie-charges.fr) > Rubrique **Vivre dans la commune** > **Sports et loisirs**

# ↳ Culture et patrimoine

## Des partenariats pour une culture ouverte

La médiathèque va permettre d'accueillir une vie culturelle plus généreuse. Pour cela la commune met en place des conventions afin de conforter ses relations avec des associations et les structures socio-éducatives.



Lorsque la Médiathèque sera ouverte, nous accueillerons également **les auditions de musique de chambre des grands élèves**, grâce au piano qui sera à demeure dans la grande salle.

D'autres conventions viennent enrichir la vie culturelle, comme **le partenariat avec « Regards Alpains »** qui propose **une éducation à l'image** aux enfants du primaire avec une exposition thématique incluant leur travail photographique du mardi 10 juillet au 31 juillet.

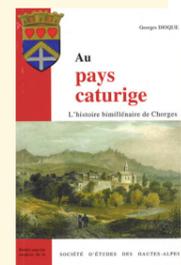
Dans le même esprit de compagnonnage, **l'ADMR et la Médiathèque de Chorges s'associent pour proposer une offre culturelle aux personnes âgées**. Cette offre s'articule entre du **portage de livres à domicile** avec échanges et lectures et la **participation aux animations** et aux **ateliers de la médiathèque** : rencontres intergénérationnelles, expositions, débats, projections mais aussi ateliers couture, tricot, cuisine.... Nous vous invitons le **16 février de 15h à 17h à la salle des fêtes** pour un après-midi festif présentant ce projet.

Depuis 2 ans, la commune de Chorges et le Conservatoire de Musique de Gap proposent aux Caturiges des événements culturels : *L'HISTOIRE DU SOLDAT, BIG BAND, ORCHESTRE DE VIOLONCELLE...*

Forts de ces expériences positives, nous allons signer **une convention instituant 3 concerts annuels**. (CF au programme 2018 : *Tous en culture*). Ce partenariat permet de conforter la classe de violon ouverte cette année par l'Amicale Laïque : les violonistes de Chorges se joindront à l'audition de la classe d'orchestre à cordes le 24 mars.

## Remerciements à Mr Dioque

M. Georges Dioque, ancien directeur des études et de l'analyse concurrentielle au Centre Français du commerce extérieur, après avoir été en poste pendant 8 ans en Allemagne dans les services officiels Français puis conseiller Régional de la région Île-de-France a toujours été très attaché au pays de ses ancêtres, les Hautes Alpes.

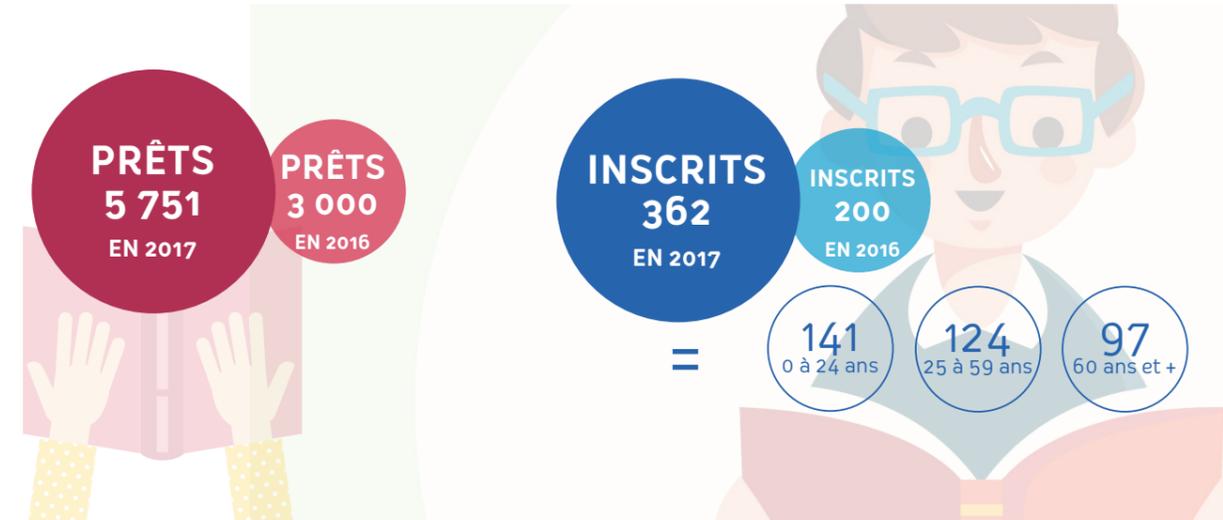


Il fut membre et président de la **Société Fraternelle des Hautes Alpes à Paris**. Depuis des années ce **passionné d'histoire est l'auteur de plusieurs ouvrages** notamment une évocation de l'histoire bimillénaire de Chorges, où se trouve sa maison de famille dans laquelle il se rend fréquemment au Pays caturige.

personnages qui ont fait carrière loin de leurs montagnes. Son premier ouvrage a été publié en 1980 et le dernier est sorti des presses de l'imprimerie Louis Jean en 2008. **Il nous a quittés début 2016 et M. Georges Dioque est loin d'être oublié. Sa famille a souhaité faire don de ce fonds à la médiathèque de Chorges.** Ils seront consultables sur demande grâce à la liste mise à disposition du public. Ils traitent principalement de l'histoire de Chorges et des Hautes Alpes. **Ce fonds constitué de plus de 200 ouvrages montre bien l'attachement de M. Dioque au département des Hautes Alpes.** Le Conseil Municipal remercie chaleureusement la famille de M. Dioque pour ce don.

Il a également réuni dans un dictionnaire biographique des Hautes Alpes les notices de ceux des habitants qui ont laissé une trace au long des siècles depuis l'époque Romaine. On lui doit également des biographies de

## Bibliothèque en quelques chiffres



DES ANIMATIONS TOUS LES MOIS EN LIEN AVEC LA SAISON CULTURELLE :  
Rencontres d'auteurs, concerts, théâtre, lectures musicales, poésie...

Ces animations ont été suivies par un large public allant de 60 à 170 personnes.

L'heure du conte tous les mercredis à la bibliothèque de 16h à 17h devient un RDV incontournable pour les enfants.

Des animations « HORS LES MURS » : Les mercredis à la plage en juillet/août, la participation à la Fête de la mobilité, des lectures à la crèche et au RAM de Chorges, de nombreuses interventions de la bibliothécaire dans les écoles de Chorges et des Rousses.

Tous ces chiffres montrent que les Caturiges attendent l'ouverture de la future médiathèque et ont déjà conscience de la dynamique que cette structure peut apporter à la Commune.

Plusieurs partenariats avec des associations locales ont été signés et un événement culturel « dans la rue » est en projet pour le mois de juin en collaboration avec les commerçants : « Chorges en Résonance(s) » (Voir affiche ci-contre).



La Mairie remercie la présence des bénévoles à la bibliothèque pour leur soutien !

Les animations en images.... ci-dessous



## Comment recevoir les informations de la Mairie par e-mail ?

Notre site internet de la Mairie de Chorges permet aux citoyens de recevoir les informations publiées sur le site de la Mairie et d'être en lien avec votre commune : Actualités, événements, informations diverses et variées...

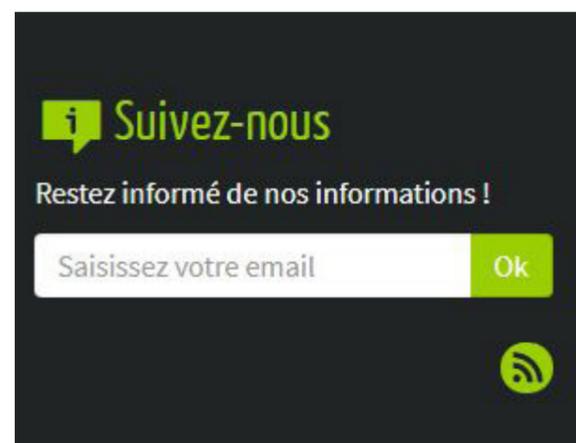
Pour cela :

**1 - Se connecter sur le site de la Mairie :**

[www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr)

**2 - Se rendre en pied de page et découvrir la barre de saisie :** Merci de Saisir votre e-mail et cliquez sur Ok.

**3 - Suivre les indications à l'écran.**



## Permis et carte grise à portée de clic !

Depuis le 6 novembre 2017, toutes les démarches associées aux cartes grises et aux permis de conduire sont exclusivement traitées par des Centres d'expertise et de ressources des titres (CERT).

Ainsi, les démarches sont à effectuer exclusivement en ligne, via le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANIS): <https://ants.gouv.fr/>.

Pour les citoyens ne disposant pas d'un accès à Internet ou ayant des difficultés à l'utiliser, ils peuvent se rapprocher de l'une des 14 Maisons de services au Public du Département. (Flyer en Mairie ou sur le site : [www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr))



Voici les coordonnées des Maisons les plus proches de Chorges, MSAP de Serre-Ponçon :

**Antenne d'Embrun**

Place Dongois  
05200 EMBRUN  
04 92 22 27 60 et 04 92 55 26 23

**Antenne de Savines**

Place de l'Église  
05160 SAVINES-LE-LAC  
04 92 20 52 82

## CCAS Eterlou

Le centre de loisirs et le Club ados Eterlou ont été ouverts durant tout l'été 2017, en proposant de nombreuses thématiques ludiques et variées : LES SCHTROUMPFS, L'AMÉRIQUE, LE MONDE DES VIKINGS, LES PIRATES, LA PRÉHISTOIRE, RETOUR VERS LE FUTUR, AVENTURE, STREET ART, KOH-LANTA ETC. ...

À travers ces thématiques, les enfants et les jeunes ont pu découvrir de nombreuses activités diverses et variées, du sport à la culture.

Sur les deux structures, de nombreux séjours ont été proposés : en Camargue, dans le Queyras, un Kiddy-raid, un mini-camp pirate à la baie St Michel. Les ados sont partis dans le Mercantour et en bivouac montagne dans le Parc des Écrins.

L'objectif principal des séjours est une immersion complète en accueil de loisirs et le développement de l'autonomie, et surtout l'accès à tous pour le départ en vacances.

Durant l'été 2017, 70 enfants ont pu partir en séjours avec l'ETERLOU. L'été s'est terminé par

un superbe spectacle en commun entre le centre de loisirs et le club ados avec la comédie musicale intitulée « HIT MACHINE » préparée par les enfants et les animateurs qui a trouvé un réel succès auprès du public.



## Le CCAS a Célébré Noël

Cela a commencé le 9 Décembre par la Parade de Noël, avec la complicité des jeunes du Club Ados\*.

Les Anciens du Village valseront le 20 janvier sur un air de musette\*.

\*Nous remercions l'association des Commerçants de Chorges et Mr SEDJERARI de l'Accordéon Club des Hautes-Alpes pour leur généreuse participation.

L'ACM avait plus d'un tour dans son sac, le Mercredi 20 Décembre, en offrant un spectacle de magie aux enfants. Enfin, les Trolls de « la Forêt Enchantée » se sont invités au Noël de la crèche le Vendredi 22 Décembre.

Les membres et le personnel du CCAS vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



# ↳ Intercommunalité

## Nouveaux modes de gestions des déchets

Afin de garantir un service unique sur un même territoire, des modifications majeures sont apportées dans la gestion des déchets ménagers et assimilés sur la commune de Chorges.

### TARIFICATION

La **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** remplace la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue auparavant. **Cette taxe est due sur toutes les propriétés bâties soumises à la taxe foncière.** Son montant représente **10% des bases foncières.**

Pour financer la gestion des déchets d'activités économiques, une **Redevance Spéciale est appliquée aux activités professionnelles.**

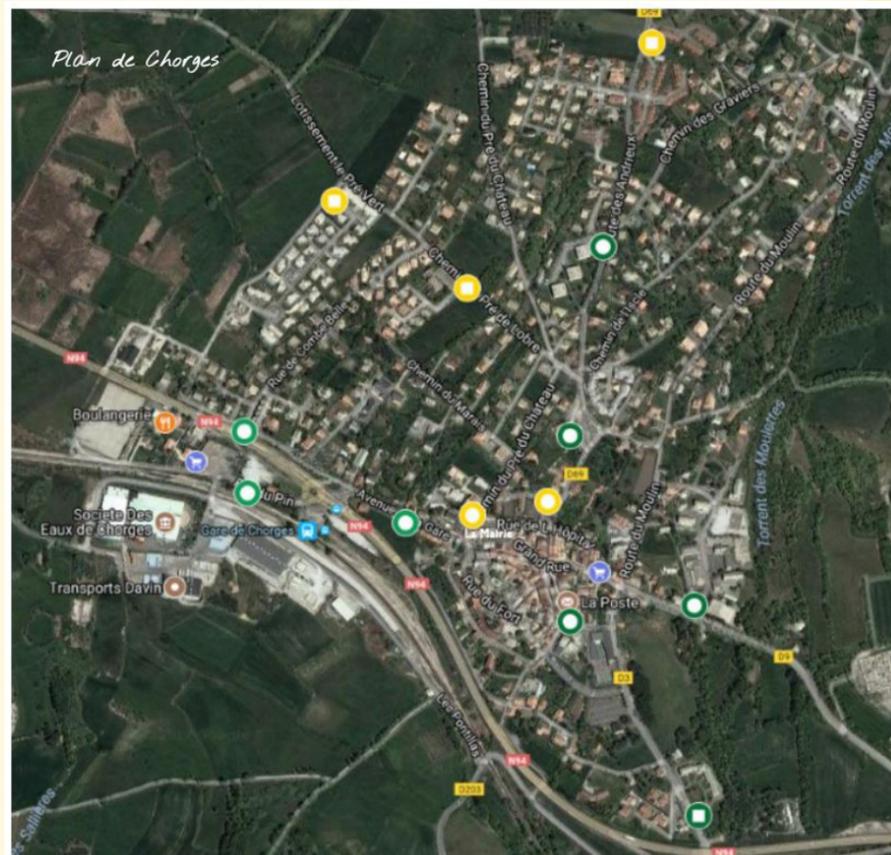
### MODIFICATION DU TRI SÉLECTIF

A compter du 1er janvier 2018, le papier sera à déposer dans le conteneur jaune anciennement « emballages ménagers ». Un seul contenant pour faciliter le tri de ses déchets.

### LE MODE DE COLLECTE DES DÉCHETS

Dans une logique d'optimisation du service (environnementale, économique), les bacs à ordures ménagères vont être supprimés et remplacés, par endroit, par des conteneurs semi-enterrés à compter du 1er janvier 2018.

Ces points d'apports volontaires (munis du tri sélectif) sont en cours d'installation sur certains lieux de la commune.



Légende

|  |                                                            |  |                                                                             |
|--|------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------|
|  | Point doté des 3 flux en semi-enterrés (OM, biflux, verre) |  | Point doté des 3 flux (OM semi-enterré, biflux et verre colonnes aériennes) |
|  | Point doté de 2 flux en semi-enterrés (OM, biflux)         |  | Point doté de 2 flux (OM semi-enterré, biflux colonne aérienne)             |



Les emplacements du centre-ville figurent sur la carte et les hameaux suivants seront équipés :

- Sous le Martouret
- Le Martouret
- Le Fein
- Les Olliviers
- Les Seymats
- Le Sépulcre
- Les Bernardas
- Zone de la grande île Nord - Sud

- Route de Prunières
- Entrée de la Baie de Chanteloube

**Les déchets qui ne rentrent pas dans les tambours des semi-enterrés ordures ménagères doivent être emmenés en déchèteries pour y être triés.**

### ECO-EXEMPLARITÉ DES ADMINISTRATIONS

Dans le cadre de l'éco-exemplarité des administrations, la Régie SMICTOM Serre-Ponçon a proposé l'installation de bacs de recyclage aux communes du territoire de la Communauté de Communes.

Ces bacs sont à disposition du public pour collecter et recycler :

- LES CARTOUCHES D'ENCRE D'IMPRIMANTE
- LES PILES
- STYLOS
- AMPOULES

Ces bacs présentent une couleur différente en fonction du type de déchet collecté. Une image a été apposée sur l'avant de chaque boîte afin d'éviter toute erreur.

Au total, 118 bacs ont été installés dans les mairies, crèches, centres aérés.

L'Office de Tourisme Intercommunal, le SMADE-SEP ainsi que la Maison du Parc ont été associés à cette démarche.



## Transfert de compétence des eaux usées

Dans le cadre de l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 et suite à la création de la Communauté de Communes Serre-Ponçon (CCSP), les communes du Savinois, Chorges et Pontis transfèrent la compétence assainissement (collectif et non collectif) à la CCSP au 1er janvier 2018.

### QUELS CHANGEMENTS POUR L'USAGER ?

■ La commune va continuer de facturer, comme à l'heure actuelle, les redevances eau et Assainissement Collectif sur une facture unique, dont la part assainissement sera reversée à la CCSP. L'utilisateur va continuer de payer sa facture d'Assainissement Collectif comme à son habitude à la Commune selon le moyen de paiement qu'il aura choisi.

■ Les autres prestations ponctuelles (taxes de raccordement, contrôles de branchement, contrôles d'Assainissement Non Collectif) seront assurées et facturées directement par la CCSP.

■ Les demandes de raccordements pour les nouveaux branchements ainsi que les demandes de contrôles des installations d'Assainissement Non Collectif seront à adresser à la CCSP.

■ L'exploitation des ouvrages (stations d'épurations et postes de relevage) ainsi que les travaux seront dorénavant réalisés ou pilotés par la Régie d'assainissement de la CCSP.

|  |                                                                                              |
|--|----------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | environ 15 000 logements desservis et de nombreux lits touristiques                          |
|  | environ 1300 installations d'assainissement non collectif (fosses septiques)                 |
|  | 35 stations d'épuration pour une capacité épuratoire globale de 60 000 équivalents habitants |
|  | Plus de 230 km de réseaux de collecte et de transfert et 24 postes de relèvement             |

Données cadres de la future régie d'assainissement de la CCSP

**VOS CONTACTS :**  
Communauté de Communes de Serre-Ponçon,  
Service assainissement

Accueil au public :  
lundi de 8h30 à 12h00  
et Jeudi de 14h00 à 17h00 (ou sur rendez-vous)  
Standard : 04 92 43 76 42  
E-mail : j.derepas@ccserreponcon.com

# ↳ Evénements / Animations

## A Chorges

VOIR LE PROGRAMME 2018 «TOUS EN CULTURE», LIVRÉ AVEC CE JOURNAL.

### BILAN DE LA FÊTE DE LA MOBILITÉ 2017

La 6ème édition de la fête de la mobilité a eu lieu le dimanche 17 septembre dernier.

Cette année, Nicolas TOZZI, stagiaire et étudiant à la faculté de Gap, en Master 1, Métiers de la montagne a été chargé de coordonner les animations et les actions des territoires partenaires, notamment la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, le Département des Hautes-Alpes et le SYME 05, les trois principaux financeurs de l'opération avec la commune.

Malgré une météo peu favorable, les familles ont participé à la **déambulation** depuis le parking sous les écoles puis profité des stands proposés, tout au long de la journée. **Petits et grands ont pu essayer les vélos rigolos proposés par l'association Mobil'idées, expérimenter les kayaks du Club Nautique de Chanteloube, embarquer sur la**

**goélette mise à disposition par la BNPA de la Baie Saint Michel ou encore écouter les histoires proposées par la bibliothèque de Chorges.**

Le SMICTOM de l'Embrunais était également présent et proposait aux participants de réaliser leur propre smoothie à l'aide d'un blinder mécanique, montrant ainsi la grande quantité d'énergie nécessaire pour effectuer une action banale comme mixer des fruits.

La journée s'est clôturée avec le **spectacle « Respire » de la compagnie La Luba**, qui avait pour ambition de traiter de l'histoire de la bicyclette en parallèle de celle de l'émancipation des femmes.



### POUR CETTE ANNÉE 2018

**19 ET 20 MAI 2018**  
**RELAIS POUR LA VIE** Manifestation festive, sportive et solidaire contre le cancer. Marcher, se rassembler, échanger, célébrer, courir, rire

**26 MAI 2018**  
**FOULÉE CATURIGES**  
3 Courses sportives  
<https://lafouleecaturige.wixsite.com/lafouleecaturige>

**29-30 JUIN**  
**«RÉSONANCE(S)» Grande rue à Chorges**  
Textes dits, performances dessinées, projections d'illustrations, déambulation musicale...

**21,22,23 JUILLET 2018**  
**ST VICTOR**

**AOÛT (Début de mois)**  
**FÊTE DE LA RANDONNÉE**

**15 AOÛT 2018**  
**BAIE SAINT-MICHEL**

**SEPT (Début de mois)**  
**FÊTE DE LA MOBILITÉ**

Journée organisée dans le cadre de la **semaine européenne de la mobilité** : L'objectif de l'événement est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les **déplacements doux et alternatifs** à la voiture particulière : **transports publics, covoiturage, autopartage, vélo.**



Semaine européenne de la mobilité

**BOUGEZ AUTREMENT**



## Autour du lac de Serre-ponçon

### HIVER 2018

#### STATIONS SKI PISTES ET AUTRES ACTIVITÉS LUDIQUES

##### RÉALLON

Date d'ouverture  
**23 décembre 2017**

##### LES NOUVEAUTÉS

■ **« Fun land »**, piste ludique et pédagogique destinée aux enfants avec obstacles, bosses, portiques et d'autres surprises !

■ **Un bordercross** pour les skieurs confirmés avec virages relevés, sauts pour vous éclater entre amis.

■ **Point photo panoramique** : immortaliser vos souvenirs enneigés en vous prenant en photo dans le cœur de Réallon au sommet du domaine.

##### LES GOURNIERS/FOYER DE SKI DE FOND

Nouveau cette saison, le domaine passe de 14 km à 27 km de piste de fond, et de 9 km à 30 km de piste raquette... et s'enrichit d'une boucle Fatbike de 4 km !

[www.reallon-ski.com/espace-nordique.html](http://www.reallon-ski.com/espace-nordique.html)

**Navette quotidienne et double sens entre Le foyer de ski de fond et la station.**

##### CHIENS DE TRAINEAUX

[www.reallon-ski.com/la-tribu-rando.html#thaut](http://www.reallon-ski.com/la-tribu-rando.html#thaut)

**Trafanelle**, course ski de fond aux Gourniers le 11 février

**Ripaaa Race** le dernier week-end de mars

##### CRÉVOUX

Date d'ouverture  
**23 décembre 2017**

Le stade de ski de fond et le **Fatbike** :

[www.crevoux.fr/fr/hiver/montagne/espace-nordique/fat-bikes.html](http://www.crevoux.fr/fr/hiver/montagne/espace-nordique/fat-bikes.html)

Activité chien de traîneaux à la Chalpe

Activité Fat bike

+ Wifi gratuit sur le front de neige

##### EN VALLÉE

Vacances de février zone B : **Carnaval à Embrun, défilé et personnages**

### DU PRINTEMPS À L'ETE 2018

18 mai à 11h. Vous êtes tous invités à l'inauguration !

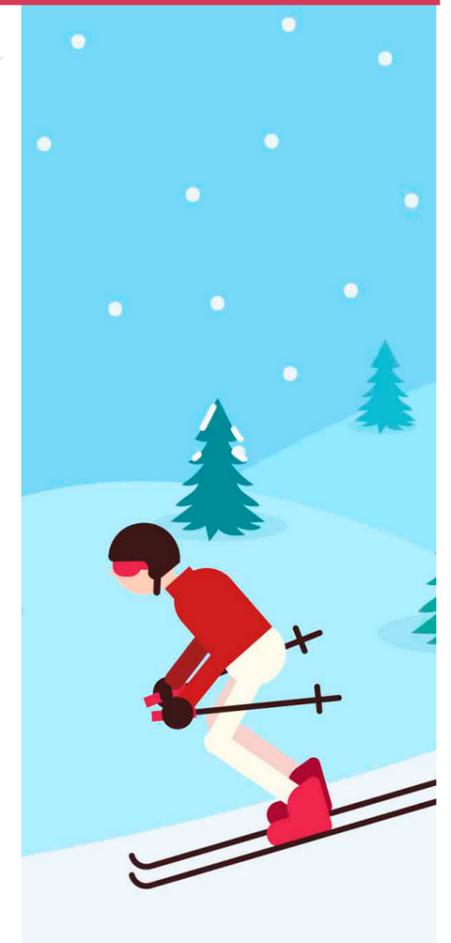
**Semaine porte ouverte à l'Abbaye de Boscodon** : autour du renouvellement de leur parcours muséographique :

<http://abbayedeboscodon.e-monsite.com/>

18, 19, 20, 21 mai  
**Outdoor Mix Festival**

16 juin  
**« Faites du lac »**

2 au 7 juillet  
**Alps Epic**



Début juillet  
**Trad In Festival**

Mi-juillet à mi-août  
**Mercredis de feu à Savines-le-Lac**

19 Août  
**Fête de Savines le lac**  
journée festive - sentier musical de 20 h à 22 h grand feu d'artifice suivi d'un bal

23 et 24 août  
**Médiévales d'Embrun**

# LA MAIRIE ET VOUS

**MAIRIE DE CHORGES**  
**Grande Rue - 05230 CHORGES**  
**Tél : 04 92 50 60 30 - Fax : 04 92 50 39 28**  
**mairie@mairie-chorges.fr**

■ Ouverte du lundi au vendredi de **8h30 à 12h** et de **14h à 17h30**.  
ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS, CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

■ Permanences du Maire :  
**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les mercredis matin.**

■ **Réservations des salles municipales :**  
olivia.triolet@mairie-chorges.fr

■ **Service des Eaux, assainissement et cimetière : Eau et assainissement**  
Tous les jours de 8h30 à 12 h et de 15h à 17 h (sauf le Vendredi après-midi).  
**Cimetière** sur rdv les mardis et jeudis après-midi de 15h à 17 h (sauf urgence)  
Tél : 04 92 50 94 55  
annie.roux@mairie-chorges.fr

■ **Service urbanisme et gestion de l'espace :**  
sur rdv les jeudis matin. Service fermé les mardis et mercredis. PLU consultable sur le site de la Mairie.  
audrey.bertrand@mairie-chorges.fr

■ **Permanences service instructeur de la communauté de communes en mairie de Chorges**  
les 18/01; 08/02; de 14h à 16h30.  
Sur rendez-vous 04.92.43.76.40

■ **Service État Civil :** Tous les jours sauf mercredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.  
veronique.forme@mairie-chorges.fr

■ **Bibliothèque municipale :**  
Ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi après-midi de 15h à 18h30 et le samedi matin de 9h à 13h.  
bibliotheque.mairiechorges@gmail.com

■ **OTI (Office de Tourisme) de Chorges :** Tél. 04.92.50.64.25  
chorges@serreponcon-tourisme.com  
www.serreponcon-tourisme.com



[www.mairie-chorges.fr](http://www.mairie-chorges.fr)

Pour retrouver en ligne  
l'ensemble des coordonnées  
des services municipaux,  
cliquez sur le QR code !

